



Délégation des Hauts-de-Seine

**Procès-Verbal de la réunion
du CSE d'Établissement IFAC 92
du 21/01/2020**

Etaient Présent.es :

Présidence :

Didier MICHAUD, Directeur Général Adjoint
Didier SINTES, Directeur des Ressources Humaines
Caroline GRUET, Responsable Ressources Humaines

Élu.es titulaires :

Michèle DI LEONE, CGT, Montrouge
Anne-Marie FERREIRA, CFDT, Montrouge
Laurent BARTOS, CFDT, Asnières
Abdellah BOUALLAGA, Boulogne

Élu.es suppléant.es :

Jean-Christophe GODFRAIN, Suresnes

Délégué.es syndicaux :

Laurent BARTOS, CFDT, Asnières
Mohamed FAKHRI, CFDT, Sartrouville
Nathalie MADEIRA CAIADO, CGT, Sartrouville

Invitée :

Hélène SETTI, Assistante Direction Ressources Humaines

Sont excusé.es les absent.es suivant.es :

Élu.es titulaires :

Régina KANDIAH, CFDT, Montrouge
Carolina LAZZARI, Boulogne
Adrien VOILEAU, CFDT, Suresnes

ORDRE DU JOUR

POINT 1 - Validation du PV du 14/11/2019

POINT 2 - Fonctionnement du CSE

- a. Règlement intérieur du CSE
- b. Conventions de rétrocession des subventions ASC et fonctionnement entre CSEe et CSEc
- c. Ouverture compte bancaire CSE Ifac
- d. Recrutement d'une personne à ½ temps pour gérer le secrétariat, l'administratif, les PV de réunion
- e. Présentation de devis pour le kit de communication CSE et mise en place d'un site internet CSE
- f. Proposition d'adhésion à une veille juridique auprès de Res-euroconseil,
- g. Nomination d'un référent « harcèlement »

POINT 3 – Saisine par l'employeur de la commission SSCT, situation d'un collaborateur de Suresnes

POINT 4 - Formation des membres du CSE

POINT 5 - Actions sociales

- a. Bilan 2019 et projets 2020

La séance est ouverte à 14h00.

POINT 1- Validation du PV de mise en place du CSE du 19/09/19

LB présente ses excuses aux membres du comité mais un problème technique est survenu sur l'application « dictaphone ». Il va néanmoins essayer de récupérer un maximum de données et vous transmettra par mail le PV pour approbation.

POINT 2 - Fonctionnement du CSE

- a. **Règlement intérieur du CSE** : La plus-part des membres du comité n'a pas eu le temps de se pencher sur la proposition faite. Il est proposé de le relire pour une validation et/ou modification à la prochaine réunion. LB en profite pour informer le comité qu'il doit se doter d'une assurance civile. Sa mise en place et sa prise en charge seront vues avec les services concernés et proposées à la prochaine réunion.

- b. **Conventions de rétrocession des subventions ASC et fonctionnement entre le CSEe et le CSEc** : Il est demandé à la Direction de bien vouloir nous envoyer les propositions de convention de manière à pouvoir rapidement et juridiquement disposer des sommes allouées et réaliser les transferts nécessaires. Après un échange technique et financier avec le président, il est rappelé à la trésorière l'importance de son rôle et qu'elle pourra compter sur l'appui des services concernés et de ces collègues pour tenir la comptabilité du comité. DSI s'engage à nous faire parvenir les documents dans les jours qui suivent.
- c. **Ouverture des comptes bancaires** : LB a pris contact avec la conseillère de la Société Générale. Pour le moment, elle souhaite obtenir les 3 premiers PV des 3 instances et une attestation de leur création signée par les présidents. Il est rappelé que nous ne disposons actuellement que du PV du CSE IFAC 92 et sommes en attente de ceux d'Ifac et du Central. DSI s'engage à lui transmettre dès signature.
- d. **Recrutement d'une personne à ½ temps pour le secrétariat des CSE** : Précision : cette proposition a déjà été abordée en CSE Ifac et CSE Central et a obtenu l'unanimité sur les deux instances. Il est donc proposé d'embaucher une personne à 1/2 temps pour gérer le secrétariat des 3 CSE, établir les PV des réunions et des commissions, actualiser le futur site internet... Après échange, il est proposé que l'Ifac reste l'employeur et qu'une convention de mise à disposition soit signée. Cette personne sera sous l'autorité des secrétaires lors de ses missions aux CSE. Elle sera recrutée selon la procédure classique des ACI.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité
- e. **Présentation Devis Kit communication** : LB propose de faire travailler des collaborateurs ifac pour la mise en place d'un site internet et d'un visuel adapté aux CSE
- f. **Proposition d'adhésion à une veille juridique auprès de Res-euroconseil** : LB propose l'adhésion à cet organisme pour une assistance juridique. Après une présentation des tarifs, l'ensemble des membres présents est favorable à cette démarche.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité
- g. **Nomination d'un référent « harcèlement »** :
Il est rappelé que le référent employeur en matière de harcèlement sur l'UES est Danièle DAGHERO
La nomination du référent harcèlement au CSEe IFAC92 est reporté à la prochaine réunion pour permettre aux élus de se porter candidat.
Les élu.es sont informé.es que les référents harcèlement bénéficient d'une formation prise en charge par l'employeur.

POINT 3 - Saisine par l'employeur de la commission SSCT, situation d'un collaborateur de Suresnes
[REDACTED] rencontre d'importantes difficultés financières et sollicite l'aide du CSEe. Les élu.es s'accordent sur le fait de recueillir les pièces justificatives pour étudier le dossier et proposer une solution (Don, Prêt ou mixte des deux).

POINT 4 – Formation des membres du CSE

DSI profite de ce point pour présenter le plan de développement des compétences 2020.

www.ifac.asso.fr

En K€	OPCALIA			UNIFORMATION			Budget total	Budget CAMPUS	Budget PDDC
	TOTAL	CAMPUS	PDDC	TOTAL	CAMPUS	PDDC			
IFAC	71,6	14,3	57,3	251,9	50,4	201,5	323,5	64,7	258,8
IFAC 92	6,8	1,3	5,5	17,5	3,5	14,0	24,3	4,8	19,5
Total	78,4	15,6	62,8	269,4	53,9	215,5	347,8	69,5	278,3

Campus (37 Formations)

536 Actions identifiées réparties :

- 94% non-cadre / 6% cadre
- 70% femme / 30% homme
- 37% expertise métier
- 23% comportementale
- 21% management
- 19% HSE

PDDC

707 Actions identifiées réparties :

- 92% non-cadre / 8% cadre
- 70% femme / 30% homme
- 47% animation
- 35% sécurité
- 9% informatique
- 9% Fonct. Support/réglementaire et management

Le PPT sera annexé au PV.

Formation des membres du CSE

La formation des élu.es du CSE en matière de SSCT est de 3 jours pour IFAC92 et de 5 jours pour IFAC (dépend de l'effectif) et est prise en charge par l'employeur.

POINT 5 – Actions sociales

Présentation du bilan 2019

Dans l'ensemble l'action « Noël » s'est bien déroulée malgré quelques erreurs dans la base de données.

Sont remontées quelques incompréhension liées au peu d'écart entre les montants destinés aux salarié.es à temps plein par rapport à ceux alloués aux personnels à temps partiel.

Présentation du budget prévisionnel 2020 : 400 000 €

Chèques cadeaux de Noël – 180.000 €

- De 0,001 à 0,2999 ETP : 30€
- De 0,3 à 0,4999 ETP : 50€
- De 0,5 à 0,7999 ETP : 80€
- De 0,8 à 1 ETP : 120€

Chèques Vacances – 168.000 €

- De 0,3 à 0,4999 ETP : 50€
- De 0,5 à 0,7999 ETP : 80€
- De 0,8 à 1 ETP : 120€

Actions collectives : 30.000 €

Evènements (naissance, adoption, unions) : 7.000 €

Prise en charge BAFA : 6.000 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00.


Laurent BARTOS
Secrétaire


Didier M. CHAUD
Président

www.ifac.asso.fr